

Le 20 février 2014

L'honorable Lisa Raitt
Ministre responsable de la Société canadienne des postes
Place de Ville Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Madame la Ministre,

Je vous adresse la présente au nom du Conseil exécutif de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick (FTTNB) et de nos 40 000 membres dans le but d'exprimer notre opposition aux compressions dans le service de la livraison à domicile du courrier offert par Postes Canada, et de contester l'augmentation considérable des tarifs d'affranchissement.

Ce qui nous préoccupe le plus c'est la réduction des services offerts aux Canadiens, surtout ceux et celles qui dépendent de la livraison à domicile de leur courrier, notamment les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Le Protocole du service postal canadien stipule que : « *Postes Canada prend en considération la sécurité et la confidentialité du courrier dans tous les aspects de la collecte, de la transmission et de la livraison.* » Selon nous, demander aux personnes âgées ou aux personnes à mobilité réduite de se déplacer à pied dans des conditions météorologiques communes dans le nord du Canada telles que de la pluie verglaçante, de la glace ou de la neige pour récupérer leur courrier ne prend pas en considération la sécurité de la collecte du courrier. De plus, le Canada deviendra le seul pays du G-7 à ne pas avoir un service de livraison à domicile du courrier.

En outre, nous sommes également très préoccupés par la perte d'emplois bien rémunérés au sein de nos communautés et de ses répercussions sur l'économie locale. Comme vous l'avez soulevé à la Chambre des communes le 23 juin 2011 : « *Postes Canada est l'une des plus grosses sociétés du Canada. Elle assure un service sur lequel comptent beaucoup de Canadiens. Elle fait vivre 70 000 employés à temps plein et à temps partiel et compte pour 6,6 milliards de dollars du PIB du Canada. Un service postal fiable et ininterrompu est une partie importante de tout ce qui permet à notre économie de bien fonctionner.* » Postes Canada doit demeurer un service sur lequel les Canadiens peuvent compter et doit continuer à contribuer à l'économie canadienne. Comment est-ce possible avec la perte de 8 000 emplois bien rémunérés?

Par ailleurs, l'augmentation des tarifs d'affranchissement aura des répercussions considérables sur les individus, les petites entreprises et les organismes de bienfaisance qui dépendent de Postes Canada pour leurs campagnes de financement. Comme Postes Canada est viable et est rentable depuis 17 des 18 dernières années avec un rendement se chiffrant à 1,7 million de dollars remis aux contribuables canadiens, nous ne voyons pas le besoin d'augmenter les frais postaux pour les Canadiens.

.../2

Nous croyons fermement que Postes Canada devrait examiner d'autres sources de revenus telles un service bancaire postal comme le suggérait la Bibliothèque du Parlement dans un rapport publié en 2005 intitulé « La Société canadienne des postes et la prestation de services financiers et gouvernementaux : La voie de l'avenir? » De plus, une étude publiée en octobre 2013 par le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) intitulée « Pourquoi le Canada a besoin de services bancaires postaux » a pris fermement position en faveur des services bancaires postaux en sus d'énumérer les profits générés par les services bancaires postaux d'autres pays. En effet, en 2012, *Kiwibank* a généré 70 % des bénéfices du service postal de la Nouvelle-Zélande, le service postal suisse (*Post Finance*) a tiré 71 % de ses revenus d'exploitation de sa banque postale, tandis que les services bancaires et les produits d'assurance offerts par l'administration postale italienne ont généré 67 % des profits nets de cette dernière. En plus, le CCPA conclut que les services bancaires postaux profiteraient grandement aux quelque 900 000 Canadiens qui n'ont pas de compte bancaire et qui sont obligés de fréquenter des établissements financiers marginaux tels des compagnies de prêts sur salaire à taux d'intérêt très élevés.

Nous avons aussi appris que *Blacklock's Reporter* a obtenu, par l'entremise d'une demande d'accès à l'information, un rapport de Postes Canada qui semble favoriser les services bancaires postaux. Il nous est cependant impossible de le confirmer, car nous n'avons pas le rapport en question et quelques-unes de ses pages ont été expurgées.

La FTTNB appuie fermement un service postal public universel sur lequel peuvent compter tous les Canadiens, peu importe où ils habitent. De plus, étant donné que Postes Canada est une société d'État, c'est-à-dire qu'elle appartient uniquement au gouvernement fédéral, nous vous demandons d'annuler les compressions et de considérer d'autres options telles un service bancaire postal.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.



Patrick Colford
Président, FTTNB

ar/tuac1288P

c. c. Denis Lemelin, président national, STTP
Jeff Callaghan, directeur national de la région de l'Atlantique, STTP
Députés fédéraux du Nouveau-Brunswick
Membres du Conseil exécutif de la FTTNB
Claude Dauphin, président, Fédération canadienne des municipalités